



Recommandations de Pratiques Cliniques pour la Surveillance Médico- Professionnelle de l'Exposition Interne aux Radionucléides en INB

**Nicolas Blanchin (CEA Cadarache), Michèle Gonin (EDF, Paris), Benoît Quesne (AREVA Marcoule)
Anne-Laure Agrinier (CEA Marcoule), Philippe Bérard (CEA FAR), Eric Blanchardon (IRSN FAR),
Laurent Bourgaud (CEA Saclay), Cécile Challeton de Vathaire (IRSN FAR), Didier Franck (IRSN FAR)
Robert Fottorino (CEA Cadarache), Paul Fristch (CEA)**

Pourquoi ces recommandations?

- 64 000 travailleurs d'INB concernés
- 450 médecins du travail habilités



- Outils à disposition des médecins du travail :
 - Formations théoriques
 - Bibliographies : CIPR,...
 - Echanges avec les confrères : groupes de travail,...



- Pas d'existence de référentiel de « bonnes pratiques »



Rédaction d'un guide de recommandations de pratiques cliniques

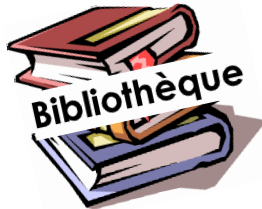
Historique du guide:

- En 2004 : création du groupe de travail "**Medor**"
- Thème : dosimétrie interne
- Constitution du GT:
 - Médecins du travail CEA et AREVA
 - Experts de l'IRSN, SPRA et d'EDF
 - Biologistes médicaux CEA et SPRA
- Objectif du GT : Harmoniser les pratiques des différents centres.
- Rédaction d'un guide de bonnes pratiques :
 - Pour les médecins du travail concernés
 - Pour les médecins hospitaliers et urgentistes pour la prise en charge de victimes d'accident radiologique.



Méthodes du guide:

- Promoteur : de la Société Française de Médecine du Travail (**SFMT**)
- Méthodologie : Haute autorité de Santé (**HAS**)



Questions
↓
Revue bibliographique, REX de pratiques professionnelles



Argumentaire
↓

Recommandations : gradation selon l'origine

- Réglementation
- Littérature avec niveau de preuves
- accord professionnel



Validation par un groupe de lecture
↓



Révision du document (prise en compte des remarques)
↓

Examen par l'HAS : en cours pour label

Recommandations (référentiel) :

- pour la pratique quotidienne des **médecins du travail** d'INB



- pour la prise en charge de victimes d'accidents radiologiques par les **médecins hospitaliers** ou **urgentistes**



Comment ?

En répondant à **3 objectifs** :

1. Améliorer la mise en place des **protocoles de surveillance** en les adaptant au risque d'exposition



2. Optimiser l'**estimation dosimétrique**



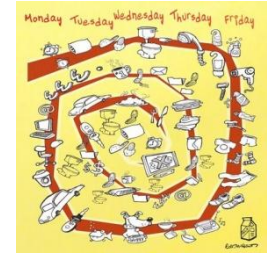
3. Estimer le **risque sanitaire** et conseiller la **prise en charge** par le médecin du travail



1^{er} objectif : « Améliorer la mise en place des protocoles de surveillance adaptés au risque d'exposition »

Surveillance de routine :

- Données → Risque d'exposition au poste de travail
- Examens de surveillance individuelle : nature, fréquence, durée, conditions de réalisation.
- Evaluation périodique de la pertinence du programme de surveillance mis en place



Suite à un évènement :



- Données → Risque d'exposition au moment de l'évènement
- Prise en charge initiale : thérapeutique, décision et choix d'examens complémentaires.
- Conditions de poursuite ou non des examens complémentaires

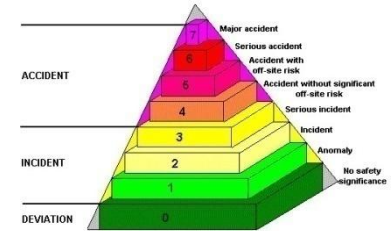
2^{ème} objectif : «Optimiser l'estimation dosimétrique»

1. A partir des résultats de la surveillance, quels modèles et quelles valeurs de paramètres utiliser?
2. Quelles sont les valeurs repères pour l'interprétation rapide des 1ers résultats?
3. Quelles sont les méthodes d'estimation de la dose efficace engagée?
4. Comment et pourquoi valider cette estimation de dose et quand faire appel à l'expertise?
5. Traçabilité et archivage ?



Estimation du risque sanitaire :

- A partir de quand se poser la question ?
- Comment l'évaluer ?



Prise en charge par le médecin du travail :

- Comment communiquer une information accessible au salarié?
- Comment communiquer avec l'employeur, les représentants du personnel et les autorités?



Présentation :

- Une fiche de synthèse des recommandations (4 pages)
- Une fiche de synthèse des recommandations spécifique pour les médecins urgentistes et hospitaliers (4 pages)
- Un document d'information destiné aux travailleurs
- Un document court (60 pages) avec les recommandations et la description de la méthode de travail.
- Un document complet (260 pages) avec : les recommandations, l'analyse bibliographique, l'argumentaire et les annexes techniques (modèles de lettres, de fiche de traçabilité,...)

Accès :

sur le site de la SFMT : <http://www.chu-rouen.fr/sfmt/pages/liens.php>



Groupe de Travail Medor



Nous vous remercions pour votre attention.